



1 Marilles... des origines très lointaines

La dénomination de « Marilles » dériverait de marais ou marécages. Marilles et son hameau de Nodrengé dateraient de la période du néolithique selon des fouilles opérées sur le territoire du village.

D'autres fouilles ont également livré des traces ou objets de l'âge du fer, de la période gallo-romaine (monnaie et four de tuilier) et de la période franque (cimetières mérovingiens).

Jusqu'il y a peu, Marilles conservait également les restes d'une motte féodale.



2 Alignements d'arbres, repères du paysage

Plusieurs cordons d'arbres sont visibles au sein de ce panorama. Ces alignements servent de repères dans le paysage mais peuvent avoir des origines diverses. Les peupliers par exemple bordent souvent les cours d'eau. Ils ont été plantés à cet endroit car leur consommation en eau est très importante et leur croissance rapide. D'autres essences d'arbres ont été plantées le long des voiries.

À l'époque napoléonienne, des alignements étaient plantés pour protéger du soleil les soldats marchant sur les routes, ce modèle a été largement repris aujourd'hui. D'autres alignements peuvent provenir des vestiges d'une ancienne haie ou bien encore indiquer la présence d'une construction.



3 Le RGBSR

L'entité de Marilles est reconnue pour avoir conservé les caractéristiques authentiques d'un village rural hesbignon typique. Un Règlement Général sur les Bâtisses en Site Rural (RGSBR) est d'ailleurs en application depuis 1987. Les RGSBR ont été conçus pour contribuer au développement harmonieux des villages wallons en visant en premier lieu à préserver la qualité patrimoniale. Les dispositions du RGSBR varient en fonction de la zone agro-géographique sur laquelle elles portent (par exemple ici la Hesbaye) et insistent spécifiquement sur les nouvelles constructions. Ces obligations légales traitent de l'implantation, de l'intégration au contexte environnant, des volumes, des matériaux, des façades,...



PANORAMA DES CRÊTES

ORP-JAUCHE

Articulation de l'espace bâti et non bâti

Implanté pour l'essentiel sur une petite colline qui s'étire entre deux vallées (celle du ruisseau Gollard et celle du Mosembais qui confluent plus au nord), le village de Marilles bénéficie d'une situation remarquable dans le paysage. Le noyau bâti peu dense, la volumétrie discrète des constructions et leur accompagnement végétal favorisent cette insertion particulièrement soignée dans le relief.

Détachés du centre, d'autres petits groupes bâtis apparaissent souvent construits autour d'une exploitation agricole. Ces ensembles sont entourés de prairies bordées de haies vives et contrastent avec les grands espaces cultivés aux alentours.

Le clocher de l'église paroissiale Saint-Martin, bâtiment classé depuis 1971, domine le noyau villageois. Témoin d'une cohabitation traditionnelle, la ferme Germeau se blottit contre l'église. Sa vaste grange à colombages millésimée de 1744 est très bien conservée et constitue un bel exemple de ce type d'architecture en Brabant wallon.



LES AIRES PAYSAGÈRES EN HESBAYE BRABANÇONNE

- **LES PRÉVALLONNEMENTS BRABANÇONS :**
Le relief y est composé de petites collines boisées où les villages sont nichés dans un environnement verdoyant avec une présence plus ou moins marquée d'habitat résidentiel.
- **LA PETITE HESBAYE BRABANÇONNE :**
Les plateaux de culture ouverts y sont légèrement ondulants et clairement cernés par des vallons aux versants arborés. L'habitat rural y est structuré en villages groupés.
- **LA GRANDE HESBAYE BRABANÇONNE :**
Les plateaux de culture ouverts y sont très vastes, plats et très peu cernés par des éléments arborés. L'habitat rural y est relativement dense, avec une transition marquée entre les villages. Les gabarits traditionnels sont encore plus importants que dans la petite Hesbaye brabançonne.



- **LES BASSES VALLÉES :**
De larges vallées sont entourées de plateaux aux versants adoucis. On y retrouve des sols très humides où les herbages et les plantations de peupliers sont dominants.
- **LA HESBAYE SÈCHE :**
Ce très vaste plateau agricole est quasiment dépourvu de cours d'eau et de végétation. L'habitat y est quasi absent, à l'exception de quelques censes en bordure de plateau.



SCANNEZ et écoutez !

Fond européen pour le développement rural : l'Europe investit dans les zones rurales. Avec le soutien des communes de Beauvechain, Hélicine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche et Ramillies et du Commissariat général au Tourisme - Mars 2012.

